

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/30

Nombre de membres :

- en exercice : 14

- présents : 13

- votants 14 (1 pouvoir)

Date de Convocation : 22/05/2026

Date d'Affichage : 09/06/2026

Télétransmis le : 09/06/2026

L'An deux mille vingt-six, le 5 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, en Mairie, sous la présidence de Madame Muriel GUERIN, Maire

Étaient présents : Clarisse AMOUDRY, Irène BILLIET, David BOUVET, Pierre COMTE, Philippe FANTIN, Pierre FORGET, Quentin FOURNIER dit CHARBERT, Emilie PAUCHON, Emelyne PINOT, Sarah PINOT, Sébastien SENIS, Fabrice VILLIERMET

Était excusée avec pouvoir : Corinne JAILLET (pouvoir à Pierre COMTE)

Secrétaire de séance : Sarah PINOT

OBJET : Adhésion association ACTI'VAL73

Le Conseil Municipal,

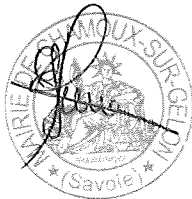
- Après en avoir délibéré

DECIDE d'adhérer à l'association ACTI'VAL pour l'année 2026

DIT que le montant de l'adhésion est de 100 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,



Le secrétaire de séance,